

CONSEIL MUNICIPAL DE LA MOTTE DU CAIRE

Séance du 03 juillet 2017 à 18 h 00

Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du lundi 03 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept et le trois juillet à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MASSOT

Nombre de **conseillers en exercice** : 15 **Présents** : 8 **Absents** : 6 **Votants** : 10

Présents : Carlos BAPTISTA, Yves BOUCHET, John ENTRESSANGLE, Jérôme FRANCOU, Holger GIERSCH, Nadine MARTIN, Patrick MASSOT, Roland REYSZ.

Absents non représentés : Sandrine GINIER, Rebecca MARIT, André MOSCADELLI, Stéphane RODRIGUEZ

Absents excusés et représentés : Joseph CLARES, Patrick MEYERE par John ENTRESSANGLE, Jean-François SABOUL par Nadine MARTIN

Monsieur Jérôme FRANCOU a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal

En ouverture de séance, le maire, Patrick MASSOT, propose de respecter une minute de silence en hommage à Marie-Odile WEYNACHT, ancienne conseillère municipale, tragiquement décédée les jours précédents.

1- Organisation de la semaine scolaire/dérogation rentrée 2017

Monsieur le maire rappelle l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours et demi du lundi au vendredi avec l'instauration des temps d'activités périscolaires (TAP) le jeudi après-midi, depuis la rentrée 2014.

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, d'autoriser le retour à l'organisation de la semaine scolaire sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Monsieur le maire, après consultation du corps enseignant et des parents d'élèves, propose de saisir le directeur académique pour lui demander une nouvelle organisation de la semaine scolaire sur quatre jours dès la rentrée de septembre 2017.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, la proposition de la semaine scolaire sur quatre jours.

2- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement 2016/adoption

Monsieur le maire présente le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement.

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs techniques (points de prélèvements, nombre d'habitants, nombre de résidents permanents et saisonniers, nombre de branchements, volumes d'eau distribués), les indicateurs financiers (modalité de tarification, prix du m³, prix de l'abonnement, les redevances de l'agence de l'eau), le mode de gestion, l'encours de la dette, le montant des travaux réalisés.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'Observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement www.services.eaufrance.fr.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable pour l'exercice 2016.

3- Informations diverses

Monsieur le maire :

- donne lecture du courrier de remerciement de l'association "la clé des âges" pour l'attribution de la subvention 2017.
- informe les conseillers du prochain rendez-vous avec les représentants de La Poste le 5 juillet.

- fait le point sur la situation du médecin.
- indique que le réseau d'irrigation a subi une rupture au niveau du garage communal et que les employés communaux sont intervenus pour reboucher le trou sur la chaussée après réparation du réseau par le SIVU d'irrigation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h50.

A LA MOTTE DU CAIRE, le 26 juillet 2017

Le Maire,
Patrick MASSOT

